# DOCUMENT
# D'ENTRÉE EN RELATION

## INTRODUCTION

La présente fiche (ou DER) est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller (ou intermédiaire). Elle résume toutes les informations légales que le conseiller (ou intermédiaire) ou sa société doit avoir communiqué au client dès l'entrée en relation.

Elle est un complément à sa plaquette commerciale.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire l'ensemble des éléments présents dans ce document.

Ce document marque le début de notre collaboration. Il précise les objectifs, les engagements de chacun, et les modalités de communication. Il nous aide à travailler ensemble de manière claire et efficace.

Vous trouverez nos tarifs indicatifs dans ce document. **À ce stade, vous ne prenez aucun engagement et vous n'avez rien à payer.**

## VOTRE CONTACT

**GARCIA Laurent**
1139 AV DE L EUROPE
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Téléphone : **04 67 56 02 24**
Email : **laurent.garcia@acredit-courtage.fr**

## INFORMATIONS

L'Entreprise:

Nom ou dénomination sociale : **Acrédit SAS - Acrédit Conseil Immo SAS**

Adresse professionnelle ou siège social : 1139 avenue de l'Europe 34170 CASTELNAU LE LEZ
SIREN: 812 041 820 pour Acrédit SAS et 848 282 240 pour Acrédit Conseil
NAF/APE : 6492Z pour Acrédit et 6831z pour Acrédit Conseil immo

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Laurent GARCIA.

Le destinataire principal de ces données est l'Intermédiaire, notamment tenu de répondre sincèrement aux demandes des établissements de crédit contactés ; ces données font l'objet de communication extérieure par le seul Intermédiaire, pour les seules nécessités d'exécution du présent contrat ou d'exigences légales et réglementaires (art. L. 561-1 et suivants du Code monétaire et financier, en particulier), dans le respect de la législation en vigueur (dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du 14 avril 2016, de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée et de son Décret d'application n° 2019-536 du 29 mai 2019), dont les principaux aspects sont rappelés ci-après.

Les données personnelles collectées sont conservées uniquement pour la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées (Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016).

Voici les durées de conservation selon les situations :

**Conservation des Contacts (sans lettre de mission ni proposition):**


©Wizio 2025 DER établi le 06/12/2025

- Exploitation : 3 ans
- Effacement des données : 3 ans après le dernier contact

**Contrat d'Intermédiation (sans proposition de crédit ou d'assurance) :**

- Exploitation : 3 ans
- Effacement des données : 5 ans après la date du contrat

**Contrat d'Intermédiation (avec proposition de crédit ou d'assurance) :**

- Exploitation : 5 ans
- Archivage final : Durée initiale du crédit ou de l'assurance, diminuée de 5 ans
- Effacement des données : À la fin de la durée initiale du crédit ou de l'assurance

Exceptionnellement, les données peuvent être conservées plus longtemps pour répondre à une obligation légale, à une demande d'une autorité de contrôle ou de justice, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

# ASSURANCE

## Courtier

Votre intermédiaire d'assurance est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 15003992

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : https://www.orias.fr/welcome) au titre de l'activité réglementée suivante:

**IAS (Intermédiaire en Assurance)** : catégorie courtier d'assurance Niveau 1.

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution (ACPR), adresses courrier: 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, et internet: https://acpr.banque-france.fr/fr

## N° ORIAS : N°15003992

## Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire (selon qu'il soit membre de Association Courtensia , 26 avenue Jean Jaurès, 47000 Agen, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances souscrites auprès de Matrisk Assurance sous le numéro MRCSIMO202310FR00000000053491A00

## Partenaires

| Nom | Nature | Type d'accord | Mode de rémunération |
|---|---|---|---|
| AFI ESCA | Assureur | Convention de courtage | Commission et rétrocessions sur encours |
| APRIL | Assureur | Convention de courtage | Commission et rétrocessions sur encours |
| CARDIF | Assureur | Convention de courtage | Commission et rétrocessions sur encours |
| METLIFE | Assureur | Convention de courtage | Commission et rétrocessions sur encours |
| MULTI IMPACT | Assureur | Convention de courtage | Commission et rétrocessions sur encours |
| ODDO BHF | Assureur | Convention de courtage | Commission et rétrocessions sur encours |
| SIMULASSUR | Assureur | Convention de courtage | Commission et rétrocessions sur encours |
| SWISSLIFE | Assureur | Convention de courtage | Commission et rétrocessions sur encours |

# FINANCEMENT

## Courtier en opération de banque et en service de paiements (COBSP)

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 15003992;

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : https://www.orias.fr/welcome) au titre de l'activité réglementée suivante:

**IOBSP** (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) : catégorie d'intermédiaire /

Courtier

Mandataire non-exclusif :
CFCAL - 1 rue du Dôme 67003 STRASBOURG ;
CREDIT LIFT Crédit Agricole Consumer Finances - 1 rue Victor Basch CS 70001 91068 MASSY CEDEX.
CRÉDIT MUNICIPAL DE TOULON - 8 Pl. Louis Blanc, 83000 Toulon
CRÉATIS - 61 avenue Halley - Parc de la Haute Borne - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ ;
CGI - 69 avenue de Flandre 59708 MARCQ EN BAROEUL ;
MYMONEYBANK - 20 avenue André-Prothin Tour Europlaza 92063 PARIS LA DEFENSE ;
SYGMA BANQUE - BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE 1 Bld Haussmann 75009 PARIS ;
CREATIS - 61 Av. Halley, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers :

L'IOBSP propose un servie de conseil indépendant.
La recommandation faite dans le cadre de ce service porte sur une large gamme de contrats de crédit disponibles sur le marché

L'IOBSP propose un service de mandat de recherche de capitaux et perçoit de honoraires facturés au client et des commissions dela part de certains partenaires bancaires.

Le client devra acquitter des frais pour la rémunération de ce service indépendant : **2500€ H.T. / dossier perso – 3500 € H.T. / dossier SCI – 3500 € H.T. / dossier Pro.**

## N° ORIAS : N°15003992

## Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire (selon qu'il soit membre de Association Courtensia , 26 avenue Jean Jaurès, 47000 Agen, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances souscrites auprès de Matrisk Assurance sous le numéro MRCSIMO202310FR00000000053491A00


©Wizio 2025 DER établi le 06/12/2025

# IMMOBILIER

## Agent immobilier

Référence de la carte T CPI34022019000040026 Par la CCI de l'Hérault à Montpellier - absence de garantie financière/non détention de fonds pour compte de tiers.

L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

## Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire (selon qu'il soit membre de Association Courtensia , 26 avenue Jean Jaurès, 47000 Agen) d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances souscrites auprès de Matrisk Assurance sous le numéro MRCSIMO202310FR00000000053491A00

## DURABILITÉ

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

## MÉDIATEURS

Procédure de réclamation
Pour tout recours vous pouvez vous adresser,

- En premier lieu, auprès de ACRÉDIT SAS dont les coordonnées sont :par téléphone au 02 51 70 68 31 du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00
- Par email contatc@acredit-courtage.fr
- Par courrier : ACREDIT SAS, 1139 avenue de l'Europe 34170 Castelnau-le-Lez
- Conformément à la règlementation en vigueur, ACRÉDIT SAS accuse réception de votre réclamation sous dix jours et, nous nous engageons à vous répondre dans un délai maximum de deux mois.

Tout particulier insatisfait de la réponse donnée à sa réclamation peut saisir le Médiateur de la consommation
IEAM, 1 quai de la Corse 750004 PARIS ou directement sur internent https://www.ieam.eu/ conformément aux articles L. 611-1 et suivants, du Code de la consommation.
Aucune demande (ou saisine) de médiation ne peut être satisfaite sans la formulation préalable d'une réclamation auprès du professionnel.
Acrédit s'engage à étudier avec sincérité et loyauté la demande du ou des mandant(s) et agir au mieux de ses (leurs) intérêts.Acrédit certifie n'être soumis à aucune obligation contractuelle de travailler avec un ou plusieurs établissements de crédit. Chaque demande de crédit fait l'objet d'une étude personnalisée approfondie.

## RÉMUNÉRATION

**Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués :**
Le tarif du service de bilan patrimonial complet pour évaluer votre situation financière et vous aider à planifier votre avenir financier en toute sérénité. Notre tarif pour ce service est le suivant :

**Vous trouverez ci-dessous nos honoraires à titre informatif**. Le montant de ces derniers vous sera confirmé dans la lettre de mission.

**Bilan Patrimonial Standard** :
Un forfait minimum de 7 heures est appliqué pour tout bilan patrimonial soit 1400 € HT soit 1680 € TTC soit un montant horaire 200€ HT et 240€ TTC.
Ce montant peut être ajusté en fonction de la complexité de votre dossier. Il sera détaillé dans la lettre de mission.
**Ce forfait comprend :**
L'analyse détaillée de votre situation financière, y compris vos actifs, vos dettes, vos investissements et vos objectifs financiers. Des recommandations personnalisées pour optimiser votre patrimoine, réduire les risques et maximiser les opportunités d'investissement. Une réunion de suivi pour discuter des résultats du bilan patrimonial et des prochaines étapes à envisager.

Les frais d'entrée liés à la **souscription d'un contrat d'Assurance vie/Plan Épargne Retraite** représentent jusqu'à 4,75% du montant investi.

**L'étude, l'analyse, le montage du dossier de prêt et la mise en relation avec un Établissement de Crédit** qui octroiera le financement recherché génèrent des honoraires de courtage qui s'élèvent à :
- Honoraires 3500 € pour tout financement de crédit immobilier inférieur à 150 000 €,
- 4000 € pour tout financement de crédit immobiler entre 150 000 € et 350 000 €,
- et 1,2% du montant du crédit au delà de 350 000 € s'il agit d'un prêt au particulier sous forme d'honoraires
- Dossiers SCI / Professionnel / Investissement Locatif : 5000 € jusqu'à 350 000 € et 3% du montant du crédit au-delà
- Dossiers Expatriés / Non-résidents : 5 000 € jusqu'à 375 000 € puis 1,2% du montant financé au-delà.

## MÉTHODES DE COMMUNICATION

*Les modes de communication utilisés entre le Cabinet Acrédit et vous même* :
- *Téléphone pour tout échange à l'oral*
- *Support durable autre que papier*

## DÉMARCHEURS

Dans le cas où la lettre de mission serait le résultat d'un acte de démarchage, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de quatorze jours, à compter de la date de réception de la présente lettre de mission. Durant cette période, vous aurez la liberté de renoncer purement et simplement à votre engagement en nous faisant parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception une lettre de renonciation suivant le modèle ci-après :

« *Je, soussigné, [Nom Prénom] déclare renoncer au contrat de prestation de service conclu le [Date] avec [Nom Prénom] représentant Acrédit SAS».*


©Wizio 2025 DER établi le 06/12/2025

# RÉCLAMATIONS

**TRAITEMENT DES RECLAMATIONS**

*(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)*

ATTENTION /RAPPEL : S'agissant des procédures et de l'organisation du traitement des réclamations, il convient de se reporter également au Code Intérieur / Traitement des Réclamations-Procédures et Organisation

**MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE**

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : Acrédit 1139 avenue de l'Europe 34 170 CASTELNAU LE LEZ
Par tel : 04 67 56 02 24
Par mail : contact@acredit-courtage.fr

**Traitement des réclamations :**

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

# RGPD

Les informations et données recueillies par l'ensemble de nos conseillers durant vos échanges sont nécessaires au traitement de votre projet et ne sont transmises qu'à des prestataires dans le cadre strict de la demande : en aucun cas elles ne sont diffusées à des tiers à des fins de prospection.
Vos données sont collectées sur notre outil de gestion de relation client (CRM)
Ces informations ne font l'objet d'aucun transfert en dehors du territoire de l'UE. Elles sont conservées pendant le seul délai nécessaire à l'exécution de votre demande et par la suite si vous y consentez, dans le cadre de nos opérations de prospection commerciale à concurrence d'un délai de 5 ans au terme duquel elles sont définitivement effacées si ce n'est en cas de nouvelle demande de votre part.
En l'application de la réglementation applicable à la protection des données personnelles (RGPD), vous disposez sur vos données de droits d'accès, de rectification, de suppression, de limitation et de portabilité vers un prestataire tiers le cas échéant.
Vous pouvez en outre vous opposer à tout moment au traitement de vos données.
Vous pourrez faire valoir ces droits en contactant M. Laurent GARCIA à l'adresse suivante : 1139 avenue de l'Europe 34170 Castelnau-le-Lez en justifiant de votre identité
En cas de litige, vous disposez également du droit de saisir la CNIL.


©Wizio 2025 DER établi le 06/12/2025

## DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

### Le Client

Fait à :

Date :

Signature :

### Le Conseiller

Fait à :

Date :

Signature :

©Wizio 2025 DER établi le 06/12/2025